

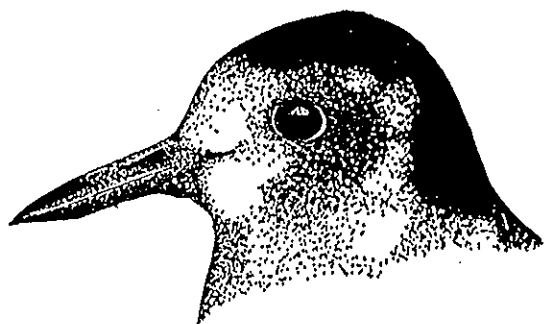
## GUIFETTES NOIRES BRIERONNES : EFFECTIFS NICHEURS, NIVEAUX D'EAU ET PÂTURAGE

par Didier MONTFORT,  
avec la collaboration de Jo POURREAU et Alain TROFFIGUE

Il y a de nombreuses années que les colonies de Guifettes noires (*Chlidonias niger*) des marais du Bassin du Brivet (L.A.) constituent la première population nicheuse de France avec des effectifs qui représentent environ 60 % du total national, dépassant ainsi assez largement ceux des autres bastions traditionnels de l'espèce, Marais poitevin et Marais rochefortais en particulier qui, bon an mal an, totalisent à eux deux 25 à 30 % de ce total (1).

Depuis quatre ans, les recensements des Guifettes nicheuses de France sont coordonnés par le Groupe Guifettes France, créé en décembre 1991 dans le cadre d'une mission observatoire de la Direction de la Protection de la Nature (Ministère de l'Environnement). C'est à la demande de M. Jacques Trotignon, coordinateur de ce Groupe, que nous avons organisé de manière méthodique et aussi complète que possible les dénombrements des colonies du Bassin du Brivet en 1992, 1993, 1994 et 1995, avec la collaboration de plusieurs ornithologues que nous tenons à remercier ici (2).

Les résultats de chacun de ces suivis nous autorisent désormais à tirer quelques premières conclusions au sujet des relations entre la gestion hydraulique des marais briérons, le pâturage et la réussite de nidification des Guifettes noires.



Les Guifettes semblent être connues de longue date en Brière où elles étaient autrefois désignées sous le nom de "matras", terme vernaculaire local plutôt usité dans les îles de l'Est du marais indivis et qui pourrait évoquer une pratique cynégétique ancienne, bien antérieure à l'utilisation du fusil (3).

Jusqu'à il y a une vingtaine d'années, les Guifettes s'installaient pour leur reproduction dans des milieux variés avec, en particulier, des nids construits autour des piardes et des copis et dans la zone de marnage des buttes : tout le secteur des îles de St-Joachim était ainsi traditionnellement occupé de même que les grandes piardes de l'Ouest (secteur de St-Lyphard).

Aujourd'hui, sans doute en raison de l'évolution naturelle vers la fermeture de ces biotopes aquatiques et subaquatiques (avec la progression des grands héliophytes et de la saulaie) d'une part, du développement spectaculaire du tourisme et des promenades en chaland pendant la saison de reproduction des Guifettes d'autre part (4), les colonies sont essentiellement inféodées à un type de milieu, celui des vastes plats temporairement inondés et pâturés (prairies à Glycérie flottante) ou fauchés (roselières) de l'Est et du Sud du marais de Grande Brière Mottière. Dans les marais de Donges, le faciès des sites de reproduction est sensiblement identique : prés-marais inondables à pâturage extensif (prairies à *Agrostis*).

- \* En 1992, le Bassin du Brivet a accueilli 110 à 130 couples de Guifettes noires et 12 à 15 couples de Guifettes moustac (*Chlidonias hybrida*) ;
- \* en 1993, 55 couples de Guifettes noires et 4 couples de Guifettes moustac ;
- \* en 1994, 141 couples de Guifettes noires et 3 couples de Guifettes moustac ;
- \* et en 1995, année exceptionnelle, 186 couples de Guifettes noires et un couple de Guifettes moustac.

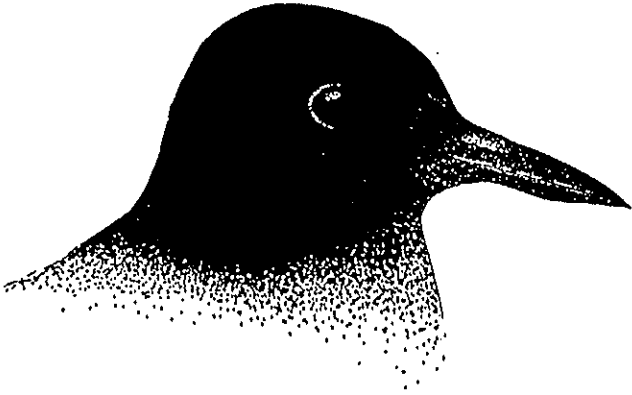
1 Cf. "Statut et protection des Guifettes nichant en France", Groupe Guifettes France - LPO, 1992.  
"Statut des Guifettes nichant en France : année 1992", Groupe Guifettes France - LPO, 1993.  
"Statut des Guifettes nichant en France : année 1993", Groupe Guifettes France - LPO, 1994.  
"Synthèse nationale Guifettes 1994", Groupe Guifettes France - LPO, 1995.

2 ... et tout spécialement Y. CHEPEAU, H. DUGUE ET J. HEDIN...

3 en effet "matara", mot d'origine gauloise, désigne la javeline. Au 18ème siècle, "materas", "matras", c'est le trait, la flèche de l'arbalète. En nommant les Guifettes des "matras", les Briérons évoquaient peut-être par métaphore la ressemblance entre la queue des oiseaux et l'empennage des flèches ou bien encore l'utilisation des plumes pour fabriquer ces flèches...

4 il faudrait rajouter à tous ces facteurs la prolifération contemporaine des Ragondins (*Myocastor coypus*) dont les incessantes allées et venues, diurnes et nocturnes, doivent certainement inciter les Guifettes à délaisser les piardes.

En juxtaposant les données limnimétriques (5) et les effectifs des couples nicheurs sur les trois dernières années, on peut déjà tenter de formuler quelques remarques dont la prise en compte dans l'établissement des calendriers des niveaux d'eau et du pâturage nous semble importante pour la pérennité du patrimoine biologique que représente la population brièronne de Guifettes.



Rappelons que les vannages du marais indivis sont sous le contrôle de la Commission Syndicale de Grande Brière Mottière tandis que ceux des marais de Donges sont gérés par le Syndicat des Marais de Donges et, dans un avenir proche, par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique et la Gestion du Bassin du Brivet.

#### Année 1993

Le 22 mai, l'essentiel des cantonnements des couples de Guifettes noires concerne les Grands Charreaux de Trignac et les plats de Rosé. Le niveau d'eau cote Brière (6) est alors de 1,72 m.

Une augmentation du niveau a lieu entre le 26 mai et le 31 mai (1,75 m le 30 mai) et un important troupeau de bétail est débarqué sur les Grands Charreaux, avec un mois d'avance par rapport au pacage de 1992 !

\* Le 9 juin, les premières jeunes Guifettes volantes sont observées alors que le niveau a doucement baissé jusqu'à 1,67 m.

\* Entre le 9 juin et le 16 juin, une nouvelle période pluvieuse entraîne une remontée du niveau (1,74 m le 12 juin) et la dispersion plus ou moins conséquente des colonies, au moins en ce qui concerne le secteur de Trignac.

\* Le 22 juin (niveau : 1,64 m), la colonie de Guifettes noires des Grands Charreaux est totalement affranchie. Celle de Rosé, plus tardive, peut être considérée comme émancipée le 29 juin (niveau : 1,60 m).

#### Année 1994

Début mai, Guifettes noires et moustac sont bien présentes en Brière mais il faut attendre le 12 mai avec un niveau de 1,75 m pour observer des cantonnements localisés des couples de Guifettes noires.

\* Le 13 mai, on note la présence de 10 nids de Guifettes moustac à Bel Air (qui seront piétinés par des chevaux de trait durant les jours suivants). Le maximum des pontes de Guifettes noires est noté entre le 13 mai et la fin mai avec un niveau qui connaît des variations mais de manière assez légère et relativement progressive (1,69 m le 19 mai, 1,72 m le 24 mai, 1,67 m le 28 mai...).

\* Le 31 mai, alors que le niveau est de 1,62 m, des transports de proies (alevins) sont notés à Rosé.

\* Début juin, de fortes pluies provoquent une petite remontée momentanée du niveau (1,68 m les 3 et 4 juin), ce qui n'empêche pas le débarquement d'un important troupeau de bovins sur les Grands Charreaux. Son passage au milieu des Guifettes noires se soldera par une chute incontestable des effectifs à Trignac.

\* Les premières jeunes Guifettes volantes sont observées le 14 juin et l'émancipation des principales colonies est notée fin juin. Entre ces deux dates, le niveau a baissé doucement, sans fluctuations perturbantes, passant de 1,62 m le 13 juin à 1,56 m le 26.

5 fournies par Mademoiselle Annie BOULET du P.N.R. de Brière que nous remercions.

6 cote Brière = cote NGF + 1,21 m.

## Année 1995

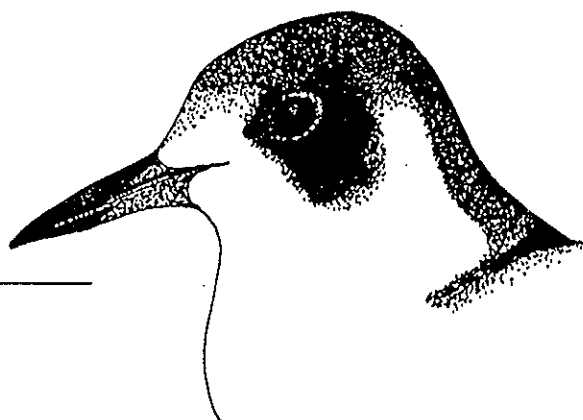
Après les inondations hivernales exceptionnelles, les niveaux sont encore très élevés début mai en Brière : 1,87 le 6 mai, 1,84 m le 8 mai. A cette date, les colonies de Guifettes noires commencent tout juste à s'individualiser mais le fait marquant d'alors est surtout lié à l'installation d'une belle colonie de Guifettes moustac (25 couples) sur les Grands Charreaux de Trignac avec des pontes notées le 15 mai (niveau : 1,77 m). Le 21 mai (niveau : 1,69 m), les Guifettes moustac auront totalement disparu ainsi que leurs nids et leurs oeufs !

\* Entre la mi-mai et la mi-juin, le niveau va très nettement baisser mais assez régulièrement, passant de 1,76 m le 17 mai à 1,60 m le 21 juin.

\* Le nombre des colonies du Bassin du Brivet est important : 7 colonies totalisant plus de 185 couples de Guifettes noires (7).

\* Quelques oeufs de Guifettes noires sont notés à la mi-mai, mais l'essentiel des pontes se situe fin mai - début juin. Les premiers jeunes volants seront notés le 11 juin en Brière, le 15 juin en Boulaie. En revanche, la date des émancipations définitives est tardive avec l'ensemble des jeunes totalement affranchis observé seulement après la première semaine de juillet.

\* A noter aussi l'arrivée d'un gros troupeau de bovins début juin (50 bêtes le 3 juin avec un niveau de 1,67 m et 100 bêtes le 15 juin avec un niveau de 1,62 m) sur les Grands Charreaux de Trignac, engendrant quelques perturbations des oiseaux encore présents et la destruction par piétinements de nombreux nids.



Plus qu'un niveau d'eau très important à l'arrivée des Guifettes noires en Brière, ce sont le caractère graduel des fluctuations de ce niveau et l'absence de pâturage jusqu'à la mi-juin qui semblent représenter les facteurs les plus favorables à l'espèce dans le Bassin du Brivet.

\* En Grande Brière, lorsque les cantonnements des couples s'opèrent sur les futurs sites de nidification, le niveau idéal pour la Guifette noire se situe à 1,75 m cote Brière début mai. Les plats sont alors faiblement immergés (10-15 cm sur les prairies) et constituent, grâce à leur microtopographie, un milieu propice à l'installation des nids des Guifettes noires alors qu'ils sont déjà moins attractifs pour les Guifettes moustac, plus "aquatiques", qui apprécient des niveaux conséquents (comme l'atteste l'installation temporaire en 1995 d'une colonie sur la Bande à l'Enfer, complètement inondée à la mi-mai après les crues exceptionnelles de l'hiver).

Pour une bonne réussite de la nidification des Guifettes noires, le niveau doit ensuite baisser très doucement jusqu'à la fin-juin. Une exondation trop brutale compromet l'intérêt trophique considérable de ces milieux (alevins, invertébrés aquatiques recherchés par les Guifettes) et la sécurité des couveurs.

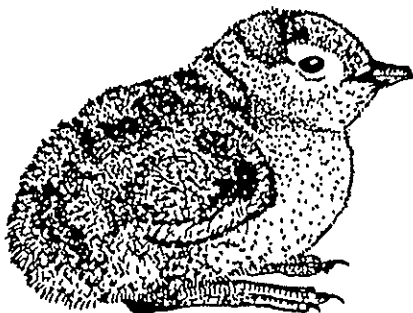
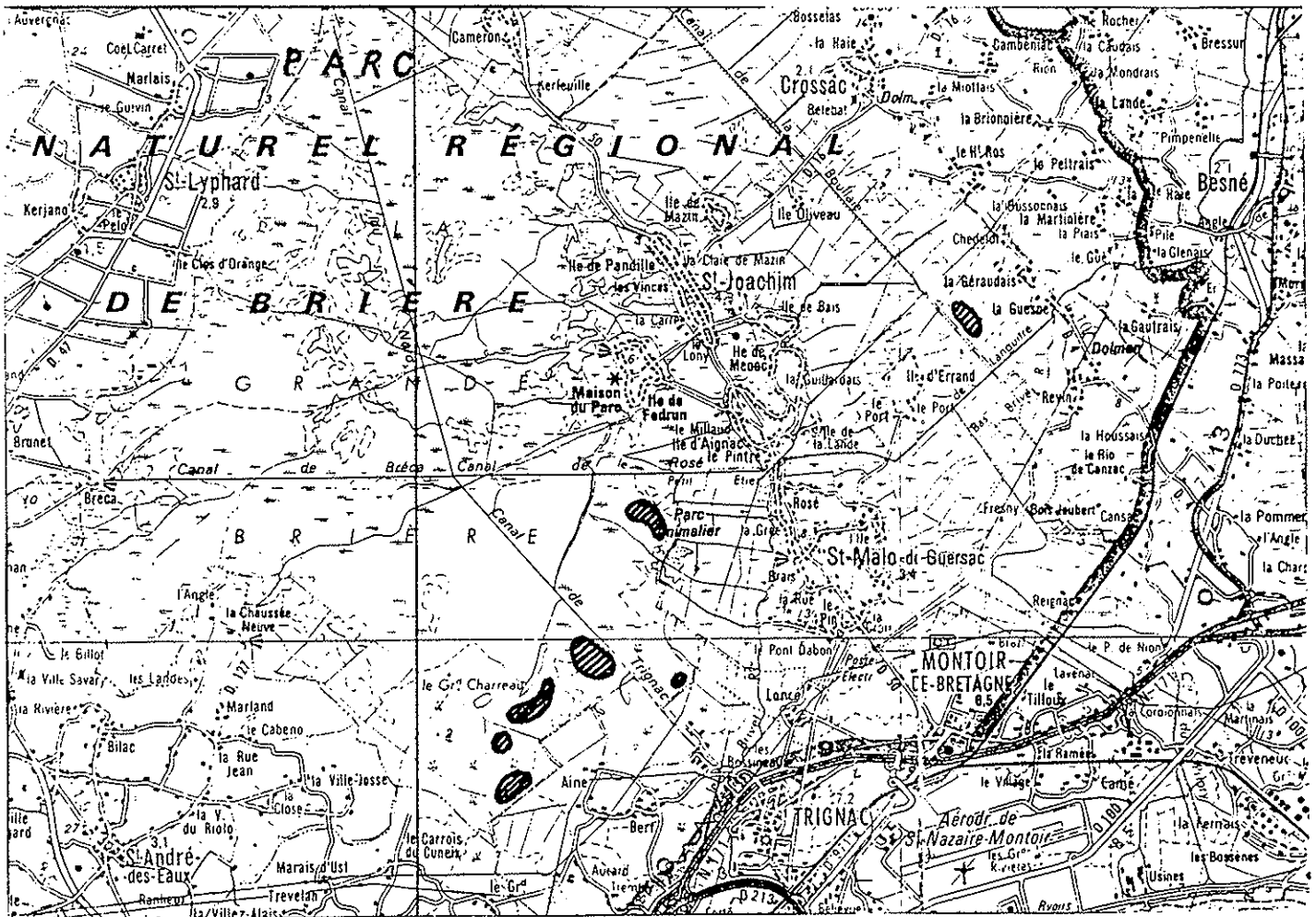
L'idéal serait de passer très progressivement de 1,75 m cote Brière début mai à 1,70 m cote Brière fin mai, 1,65 cote Brière mi-juin et 1,60 m cote Brière fin juin.

---

7 Si on ajoute à ce chiffre les 240 couples de Guifettes moustac ayant niché au lac de Grandlieu, on peut affirmer que l'année 1995 est certainement la meilleure année que la Loire-Atlantique ait connue pour la nidification des Guifettes.

Le bétail (chevaux et bovins), indispensable à l'entretien des plats et des prés-marais, pose problème (piétinements des nids) lorsqu'il est débarqué avant la mi-juin. Au-delà, si de bonnes conditions hydrauliques sont respectées (cf. supra), l'impact négatif du pâturage sur les colonies de Guifettes est atténué, les jeunes étant soit déjà volants soit suffisamment nidifuges.

\* Dans les marais de Donges, les exigences "hydrauliques" des Guifettes nicheuses sont plus difficiles à satisfaire en raison des enjeux agricoles assez aigus de ce compartiment du Bassin du Brivet. En Boulaie et dans le Moyen-Brivet, l'idéal, pour la Guifette noire, serait de passer d'un niveau de 0,65 m cote NGF début mai dans les prés-marais à 0,60 m cote NGF fin mai, 0,55 m cote NGF mi-juin et 0,50 m cote NGF fin juin. Les orientations du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique et la Gestion du Bassin du Brivet et de son réglément d'eau rendent sans doute illusoire l'application prochaine d'une telle gestion, pourtant éminemment profitable sur le plan piscicole, batrachologique et ornithologique.



Localisation des colonies de Guifettes noires en 1995 dans les marais de Grande Brière et de la Boulaie